

TRANSPORT À LA DEMANDE

MANDE

PÔLE RIVES
DE LA SUIPPE

Mes déplacements
faciles et économiques
dans le Grand Reims

CHAMPAGNE
MOBILITÉS
GROUPE RATP

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

QU'EST-CE QUE LE TAD ?

Le TAD du Grand Reims est un service de transport à la demande qui fonctionne uniquement sur réservation. Les trajets s'effectuent entre les arrêts de transport scolaire de votre commune (points d'arrêt TAD) et des points d'intérêts (centres-villes, marchés, commerces, centres médicaux, gares, arrêts de lignes régulières de bus) et inversement. Le service fonctionne du lundi au samedi. Seuls des trajets internes au pôle Rives de la Suippe sont possibles.

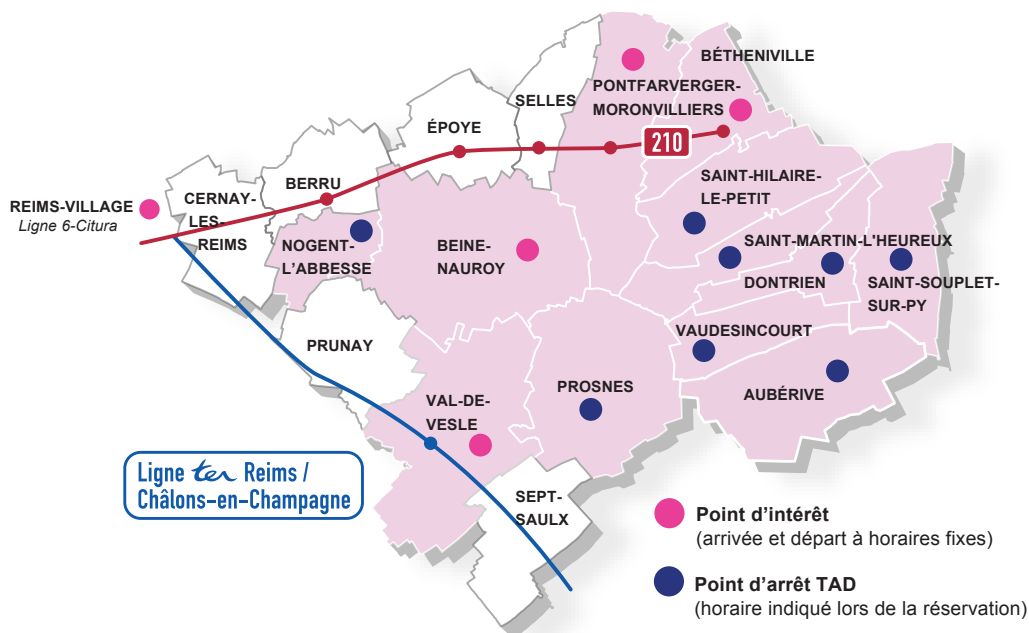


par trajet, à régler
en espèces
à la montée
dans le véhicule.

OÙ TROUVER LE TAD ?

Pour connaître tous les points d'arrêts de la zone, reportez-vous au plan détaillé ci-dessous.

Retrouvez la carte interactive et les adresses des arrêts sur www.grandreims.fr/tad



Les personnes en fauteuil roulant peuvent être prises en charge à leur domicile.

COMMENT PRÉPARER MON TRAJET ?

1. JE PRÉPARE MON TRAJET

- Je choisis mon point d'arrêt TAD.
- J'identifie le point d'intérêt souhaité et son horaire.



2. JE M'INSCRIS

au **0 805 950 300** (services et appels gratuits)
ou sur **www.champagne-mobilites.fr**

3. JE RÉSERVE MON TRAJET

Vous pouvez réserver votre trajet **jusqu'à 17 h, la veille** du trajet.

Les informations suivantes vous seront demandées :

- le point d'arrêt TAD et le point d'intérêt
- le jour et les horaires de votre parcours

La réservation peut se faire **au 0 805 950 300**

(du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi jusque 12 h)

ou **sur www.champagne-mobilites.fr**



4. JE VOYAGE EN TAD

Présentez-vous à **l'arrêt choisi** au moins **5 minutes avant** l'horaire qui vous a été indiqué lors de la réservation. Le conducteur vous demandera votre nom afin de s'assurer que vous avez bien réservé ce trajet.

À l'arrivée du véhicule, **préparez l'appoint, achetez votre ticket** auprès du conducteur et montez à bord. Un récépissé d'achat de titre de transport vous sera remis. Descendez à l'arrêt indiqué au moment de la réservation.

QUELS TRAJETS ?

Les communes concernées par ce service sont : Aubérive, Beine-Nauroy, Bétheniville, Dontrien, Nogent l'Abbesse, Pontfaverger-Moronvilliers, Prosnes, Saint-Hilaire-le-Petit, Saint-Martin-l'Heureux, Saint-Souplet-sur-Py, Val-de-Vesle, Vaudesincourt.

QUELS HORAIRES ?

HORAIRES D'ARRIVÉE OU DE RETOUR VERS LES ARRÊTS DU SECTEUR RIVES DE LA SUIPPE

Points d'intérêts	Correspondances	DU LUNDI AU VENDREDI							SAMEDI			
BEINE-NAUROY												
Place de la Mairie			9:17	11:47			16:10*	17:45*				
BETHENVILLE												
Place de Mairie	Ligne régulière 210		8:45	11:15								
PONTFAVERGER-MORONVILLIERS												
Cabinet Médical			9:02	11:32								
École		7:55	9:00	11:30				18:00				
Intermarché			8:55	11:25								
REIMS												
REIMS Village - Arrêt Croix Blandin**	Ligne 6 - Citura		9:35		13:05	15:00	16:15	17:15	10:05	13:05	16:15	17:15
VAL-DE-VESLE												
Val-de-Vesle - Gare	Ligne TER	7:20			12:45	13:20		18:45	9:45			18:15

* vendredi uniquement, **nouveaux horaires

EN PRATIQUE :

Je souhaite me rendre à l'école de Pontfaverger-Moronvilliers.

Lors de ma réservation, **j'indique l'heure d'arrivée souhaitée** parmi les horaires proposés (7 h 55 – 9 h – 11 h 30 ou 18 h).

L'horaire de prise en charge à l'arrêt de ma commune de départ me sera communiqué **lors de la réservation**.

Je peux repartir de Pontfaverger-Moronvilliers aux horaires proposés (7 h 55 – 9 h – 11 h 30 ou 18 h) vers une commune.

www.grandreims.fr



CHAMPAGNE
MOBILITÉS
GROUPE RATP

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE